



Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 24 février 2025 à 19H00

Présents : Pierre André DAMAS, Président;
Maxime DAYE, Député-Bourgmestre;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Anne-Catherine ROOBAERT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Christophe HOUSSIAU, Pierre-Yves HUBAUT, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX PAPLEUX, Olivier FIÉVEZ, Yves GUÉVAR, Nathalie WYNANTS,
Christophe DECAMPS, Angélique MAUCQ, Anne-Françoise PETIT JEAN, Agnès
MUAMBA-KABENA, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Sylvie BRANCART, Nathan
ARNOULD, Philippe LEQUEUE, Patrice NALDI, Flavie PRÉVOST, Marjorie
NEUKERMANS, Sana BATIK, Flore DIESBECQ LACROIX, Bastian GONZALEZ
VANHESPEN, Madiane ADDI, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Pierre-Yves HUBAUT, Echevin;
Yves GUÉVAR, Christophe DECAMPS, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Conseillers
communaux.

Objet n° 24 - Question orale de Madame la Conseillère Sana BATIK relative à la réduction des primes de rénovation

L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Sana BATIK relative à la réduction des primes de rénovation.

Monsieur le Président,

Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les membres du Collège et du Conseil Communal,

Depuis le 14 février 2025, le Gouvernement wallon MR / Les Engagés a drastiquement réduit les primes à la rénovation et à l'isolation des logements, avec une diminution pouvant atteindre 60 %. Cette décision a des conséquences directes sur nos concitoyens, en particulier ceux qui avaient budgétisé leurs travaux en fonction des montants précédents.

À Braine-le-Comte, cette mesure risque de freiner les efforts de transition énergétique, d'accentuer la précarité énergétique et de rendre plus difficile l'accès à un logement décent pour de nombreuses familles.

Face à cette situation, je souhaite interroger le Collège communal :

- Quelles mesures, la ville et plus spécifiquement le guichet énergie, envisage-t-il de mettre en place pour informer et accompagner les citoyens concernés ?
- Des solutions alternatives sont-elles étudiées par la ville pour y encourager et soutenir la rénovation énergétique ?
- La ville envisage-t-elle une mise en relation entre les habitants et les professionnels pour encourager la réalisation des travaux malgré tout ?
- De quelle façon la ville compte-t-elle atteindre ses objectifs propres en tenant compte de cette réduction opérée par le gouvernement MR / Engagés ?

Je vous remercie pour vos réponses et pour l'attention portée à cette triste actualité qui touche directement tant les entrepreneurs que les habitants de notre ville.

Monsieur le Député-Bourgmestre Maxime DAYE répond à la question.

Merci à Monsieur le Président de la Wallonie pour cette question adressée au Gouvernement Wallon.

Nous n'avons jamais entendu cela auparavant.

Merci Sana pour ta question.

Bon, tout d'abord, quelques informations importantes.

Les primes actuelles très généreuses, allant jusqu'à 90 % des factures, ont créé une bulle budgétaire estimée à 322 millions d'euros, avec une facture totale prévisionnelle de 674 millions d'euros à régime inchangé d'ici fin 2025.

Il y a une inefficacité du dispositif : malgré ces aides, le taux de rénovation des logements reste bloqué à 1% par an, loin des 3 % nécessaires pour atteindre les objectifs européens.

Le système est complexe : quatre régimes de primes coexistent avec 120 types de travaux éligibles, entraînant des incohérences et une gestion lourde.

La réduction est moins forte pour les revenus les plus bas. On reste avec une intervention de l'ordre de 70 % de la facture globale.

Ensuite, le guichet Énergie - qui n'est pas communal mais régional - , est évidemment à la disposition des citoyens pour les aider, tout comme le numéro 1718 (numéro vert gratuit) qui permet de poser toutes les questions sur les primes.

La Ville n'a pas vocation à distribuer des primes à tout-va. Le régime wallon sera réformé et amélioré pour 2026. Attendons donc de voir ce qui sera décidé avant de faire des plans sur la comète.

Le CPAS agit aussi via le "PAPE" (Plan d'Actions Préventives en matière d'Energie) pour réaliser des économies d'énergies.

Madame la Conseillère Sana BATIK réplique

Je tiens à préciser que l'on a des citoyens qui ont déjà budgétisé des travaux et qui se posent la question. Voilà pourquoi je suis intervenue.

PAR LE CONSEIL,

Le Directeur Général,
Bernard ANTOINE

Le Président,
Pierre André DAMAS

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Directeur Général,

Le Député-Bourgmestre,

Bernard ANTOINE

Maxime DAYE